

UNIVERSITE DE PARIS CITE

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Assistant-e des métiers de l'image et du son, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE DE PARIS CITE, session 2023

Le Président,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Assistant-e des métiers de l'image et du son, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE DE PARIS CITE, au titre de l'année 2023 :

Monsieur JOHN Karl, assistant ingénieur, président, Université Paris Cité, Paris.

Monsieur AVANOZIAN Thierry, ingénieur d'études de classe normale, expert, Université Paris Cité, Paris.

Monsieur CHIRET Jean-Sébastien, assistant ingénieur, expert, Sorbonne Nouvelle, Paris.

Madame SEKRI Karima, ingénieure d'études de classe normale, Ufr Médecine Site de Villemain, Paris.

Madame ZEAU Caroline, maîtresse de conférences des universités, Université Paris Cité, Paris.

Madame LERENDU Pauline, assistante ingénieure, suppléante, Université Paris Cité, Paris.

Edouard KAMINSKI,



Pour le Président et par délégation

Jean-Christophe HIBON

Directeur général délégué
des ressources humaines et des organisations

Fait à Paris , le 06 octobre 2023